

**Bureau des audiences publiques sur l'environnement  
Projet de prolongement de l'axe du Vallon**

Question du Président de la Commission, M. Joseph Zayed

Quelle est la part modale actuelle sur l'autoroute du Vallon et à combien augmenterait-elle avec une voie réservée.

Réponse

En se basant sur l'enquête origine-destination de 2001, il s'effectue en période de pointe du matin, 10 400 déplacements motorisés sur l'axe existant de l'autoroute du Vallon. Le nombre de déplacements en transport en commun atteint 2 600<sup>1</sup> déplacements soit une part modale de 25%.

L'augmentation minimale prévue par la mise en place d'une voie réservée sur le tronçon existant de l'autoroute du Vallon est estimée à une augmentation de 12% de l'achalandage, soit un total de 2 900 passagers pour une part modale de 28%. Cet estimé est basé sur les chiffres obtenus lors de la mise en place en 1989 d'une voie réservée sur l'autoroute Dufferin-Montmorency. Il est à noter que compte-tenu des limites budgétaires, aucun service additionnel n'avait été déployé avec l'ouverture de la voie réservée, il s'agit donc d'un scénario très conservateur.

Toutefois, tel que mentionné dans son plan d'orientation stratégique, le RTC prévoit l'ajout de service et la mise en place de parcs d'incitation suite à l'ouverture d'une voie réservée sur l'autoroute du Vallon. Le nombre d'autobus empruntant l'axe à la période de pointe du matin passerait alors de 71 (actuellement) à environ 80 en première phase. L'augmentation de la fréquence aurait un effet net sur l'achalandage. En se basant sur le niveau d'utilisation actuelle (38 passagers par départs), l'achalandage augmenterait à plus de 3 000 passagers, soit une part modale de 30 %.

En seconde phase de développement, le nombre de départs pourrait atteindre plus de 110 autobus le matin, augmentant l'achalandage à 4 100 déplacements. La part modale atteindrait 40%. Il s'agit toutefois d'un scénario très optimiste. Un scénario plus réaliste amènerait la part modale aux alentours de 33%. Pour cette deuxième phase, il est à noter qu'il s'agit d'une estimation rapide qui n'est pas basée sur une modélisation. Elle ne considère pas la croissance future de la population.

---

<sup>1</sup> Les compteurs de passagers du Réseau de transport de la Capitale dénombraient, à l'automne 2002, un achalandage moyen, entre 7h et 9h le matin, de 2 700 passagers.